

# Journal de Toulouse : politique et littéraire

I. Journal de Toulouse : politique et littéraire. 1858-11-21.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

# JOURNAL DE TOULOUSE

## POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

Ce journal paraît tous les jours.

Les Abonnements ne sont reçus que pour trois mois, six mois ou un an, et ne commencent que du 1<sup>er</sup> ou du 16 de chaque mois.

### PRIX DE L'ABONNEMENT: J

	En ar.	6 mois.	3 mois.
Toulouse (ville).....	44 fr.	23 fr.	12 fr.
France et Algérie.....	50	26	14

Étranger, suivant les conventions postales.

mp. BONNAL ET GERAC, rue Saint-Rome, 46.

ON S'ABONNE au Bureau du Journal Rue Saint-Rome, 46 Toulouse. Et hors de Toulouse: Chez les Libraires et Directeurs des Messageries et Directeurs des Postes.

### PRIX des INSERTIONS:

30 centimes la ligne d'annonce. 50 centimes la ligne de Réclame. Les annonces et avis se paient d'avance.

Les Annonces et Avis sont reçus à Paris, aux bureaux de publicité de M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup>, rue de la Banque, 20 et I. FONTAINE, rue de Trévise, 22, seuls chargés de les recevoir pour le Journal de Toulouse.

### Edition du soir.

Toulouse, 21 novembre.

#### BOURSE DE TOULOUSE

DU 20 NOVEMBRE 1858.

Au comptant:

Obligations du Midi.....	305	»
Obligations de Saragosse.....	270	»

Liquidation du 20 novembre:

Chemin du Midi.....	596	25
— dont 10 <sup>e</sup> .....	598	75-601 25-602 50
Chemin d'Orléans.....	1412	50
— dont 10 <sup>e</sup> .....	1425	»
Mines de Carmaux.....	57	50-58 75

#### BOURSE DE PARIS

DU 20 NOVEMBRE 1858.

Au comptant:

Valeurs diverses.....	Dernier cours.	Hauss.	Baisse
3 p. 100.....	74 60	»	» 10
4 1/2 p. 100.....	97 20	»	» 55
Banque de France.....	3150	»	» 5

A terme:

3 p. 100.....	74 75	»	» 05
4 1/2 p. 100.....	97 50	»	» 50
Crédit Foncier.....	675	»	»
Crédit Mobilier.....	1037 50	25	»

Chemins de fer.

Orléans.....	1412	50	3 75	»
Nord.....	1006	25	»	1 25
Nord (nouveau).....	847	50	»	2 50
Est ancien.....	710	»	»	2 50
Lyon.....	885	»	»	1 25
Midi.....	592	50	»	1 25
Ouest.....	625	»	»	»
Genève.....	647	50	»	»
Autrichiens.....	650	»	»	3 75
Bâle.....	325	»	»	»
Saragosse.....	505	»	»	1 25
Russes.....	520	»	1 25	»
Mines de Carmaux.....	»	»	»	»

#### BOURSE DE LONDRES DU 30 NOVEMBRE.

3 0/0 consolidés. — Au comptant.

A Midi.....	98 1/4
1 heure.....	98 3/8

#### BOURSE DE PARIS DU 19 NOVEMBRE.

Fonds Espagnols.

D. ext. J. juil., 46 0/0 Diff. converti.,	30 5/8
D. int. J. juil., 00 0/0 Dette passive,	00 0/0
Petites coup.,	00 0/0

### FEUILLETON DU JOURNAL DE TOULOUSE

DU 21 NOVEMBRE 1858.

### REVUE.

Nos lecteurs ont déjà connaissance du fait le plus important de la semaine, je veux parler de la rentrée solennelle des Facultés. L'axiome non bis in idem ne nous permet pas de revenir sur un sujet traité dans les colonnes supérieures de ce journal, mais il ne nous est point interdit de louer le retour périodique de ces belles fêtes de l'intelligence; elles ramènent des paroles éloquentes que nous aimons à entendre; elles protestent aussi contre les goûts trop faciles à satisfaire, les prétentions littéraires, les œuvres déplorables de tant de plumes, distraites de la bonne route.

Oui, un jour, un jour dans une année, cette protestation se produit, vive, forte, puissante. Elle joint l'empire de la doctrine au bienfait de l'exemple. Les hommes fidèles au culte du bien et du beau célèbrent leur fête ce jour-là et ce n'est pas sans raison que le concours de la jeunesse et de l'âge mur est assuré à une réunion où la majesté de la science se voile sous la grâce et l'élégance de la fiction.

Peu de voix cherchent à réagir contre l'abandon fatal des vieux antres; mais ces voix dominent la tempête et tôt ou tard elles maltraiteront les flots. Le devoir des gens de cœur est de protéger et de défendre toutes les bonnes causes, et la cause des

### Dépêche télégraphique

(PARTICULIÈRE).

Paris, 21 novembre 1858.

Madrid, 20 novembre.

S. M. la Reine ouvrira les Cortès en personne. Il paraît certain que M. Mortimer de la Rosa se porte candidat au Congrès.

Le bâtiment français *Victoire* a sombré près de Cadix; l'équipage a pu être sauvé.

Berne, 29 novembre

Le grand conseil de Berne a voté, à la majorité de 144 voix contre 50, une subvention de deux millions en faveur de la ligne Est-Ouest.

M. Scharz, avocat et membre du parti radical, a été élu membre du gouvernement.

### CHRONIQUE LOCALE.

#### Rentrée solennelle des Facultés.

La rentrée des Facultés a eu lieu, hier, dans l'une des salles de la Faculté de Droit, sous la présidence de M. Rocher, conseiller honoraire à la Cour de cassation, recteur de l'Académie. On remarquait à cette séance, et dans l'enceinte réservée, Mgr l'archevêque; M. le lieutenant-général comte Féray; M. Gastambide, procureur-général; MM. les généraux Corraard et Chabard; M. Fort, président du Tribunal civil, et un grand nombre de magistrats; M. Ozonne et M. Daran, adjoints au maire, et plusieurs autres notabilités.

M. le Recteur a ouvert la séance par un discours bien remarquable et qui a été vivement applaudi. Dans un style noble et élevé, l'orateur a adressé aux jeunes étudiants, qui entrent dans la vie, les conseils les plus salutaires; il a rappelé à ces imaginations ardentes, qui aspirent après la liberté, qu'il est ici-bas autre chose que le plaisir et la joie, et qu'à côté de l'honneur, ce sentiment qui réveille les fibres les plus intimes du cœur, il est encore un autre sentiment, celui du bien et du beau auquel doit aspirer toute intelligence. M. Rocher a ensuite parcouru les diverses carrières ouvertes aux jeunes gens et a indiqué la véritable règle de conduite dans chacune d'elles, si on voulait rencontrer dans la vie autre chose que des misères ou des déceptions.

Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire en entier cet éloquent discours.

M. le Recteur s'est exprimé ainsi.

Messieurs,

Les années se succèdent, le monde se renouvelle, tout change autour de nous et en nous-mêmes. Seule, la loi du devoir reste immuable au milieu de ces transformations de la vie, et s'im-

prime; c'est après avoir vérifié les actes cités dans cet admirable ouvrage que nous osons parler avec autant de certitude. Ajoutons enfin que les recherches que nous avons faites dans les manuscrits de la bibliothèque impériale nous ont également convaincu que sainte Cécile avait de tout temps été la patronne de l'ancienne cathédrale.

Or, le nom de sainte Cécile n'est pas mentionné dans le calendrier romain dressé sous le pape Libère, vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle. Vers l'an 500, il existait à Rome une église placée sous l'invocation de cette Sainte, qui paraît avoir été honorée en Aquitaine dès le commencement du VI<sup>e</sup> siècle.

On pourrait donc conclure qu'une église fut élevée à Albi dès cette époque en l'honneur de sainte Cécile, mais cette hypothèse, hâtive nous le dire, ne repose sur aucune preuve, et nous devons avouer que les documents qui parlent de sainte Cécile ne sont pas antérieurs au X<sup>e</sup> siècle.

Il existait cependant à cette dernière époque deux églises de ce nom dans l'Albigeois. On comprendrait que nous ne donnions pas les preuves surabondantes fournies par M. d'Auriac à l'appui de cette opinion. Il suffit de savoir que la cathédrale d'Albi était placée sous le patronage de sainte Cécile aux X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, et qu'elle fut de tout temps consacrée à cette sainte. Quant à la seconde église de l'Albigeois, bâtie sous le même vocable, M. d'Auriac l'a découverte à 3 kilomètres de Gaillac, à 5 environ de Montaus; elle portait le nom de Sainte-Cécile d'Avas.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans des dissertations sur cette église et les anciens monuments religieux d'Albi, sur les empilements des seigneurs aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles et les funestes effets de leurs prétentions! Nous noterons en passant un acte de 1038

posé sans altération comme sans relâche à la conscience humaine.

« Éléves de nos écoles! ce que cette loi souveraine vous commande, nous voudrions, à ce moment solennel de l'inauguration de vos travaux, le retracer en caractères de feu à votre pensée. Qu'il nous soit permis d'en faire ressortir, avec l'autorité de notre mission publique, les enseignements les plus directement applicables au temps où nous vivons. Cette tribune n'est pas destinée à servir d'appareil aux stériles vanités de la parole. En y montant, nous nous sommes représenté les obligations qui vous attendent, les séductions sans nombre d'une liberté complexe des ardeurs de l'âge, les conséquences morelles des entraînements, et, sur le point de laisser s'échapper de nos lèvres les vérités qui s'y pressent, nous sommes tenté de vous adresser la sublime exhortation contenue dans l'un des plus beaux hymnes de la foi chrétienne: *Élevez vos cours!* »

« Asses d'autres s'efforcèrent de le incliner vers la terre. Qu'une voix amie y pénètre pour éveiller en eux, avec le sentiment de la grandeur morale à laquelle il leur est donné d'atteindre, le courage d'y aspirer. Dans vos généreux instincts est votre unique sauvegarde. Affirmez, en l'éclairant, cette volonté devenue maîtresse de votre sort. Malheur et prospérité sont, plus qu'on ne pense, l'ouvrage de nos mains. Si, comme nous le disions à pareil jour, la société confie dans les inspirations de votre raison a cru pouvoir lui abandonner la direction de vos jeunes années, si elle a voulu que l'homme, à ses commencements, se fit à lui-même sa part, montrez lui qu'elle n'a pas assumé témérairement la responsabilité de votre indépendance. Il y a des heures irrévocables! Pour plusieurs d'entre vous, la période scolaire où nous entrons porte en elle le salut ou la ruine. Songez-y: le présent vous appartient, et dans le présent germe l'avenir! »

« Un pouvoir paternel étend sa main sur vous: dans notre Toulouse savante et lettrée, toutes les sources d'une instruction appropriée à chacune de vos destinations vous sont ouvertes. Une élite de professeurs parmi lesquels se trouvent des noms que l'Europe connaît vous la dispensera avec une habileté qui n'a d'égal que leur zèle. Au terme de votre temps d'épreuves, vous appartenez à cette portion de la France qui représente l'intelligence appliquée à la protection des intérêts sociaux: en vous se personnifieront la justice, c'est-à-dire l'ordre prenant son point d'appui dans la conscience universelle, le droit de défense sacré entre tous, les solennités juridiques de la forme, l'authenticité imprimée aux actes, l'humanité assistée dans ses souffrances.

« Sur le seuil de ces carrières diverses auxquelles tend le plus grand nombre d'entre vous, il me semble voir la majestueuse figure de la Patrie vierge et suivant du regard pour s'applaudir de vos triomphes ou s'allonger de vos défaites. Car la Patrie, Messieurs, porte sa sollicitude au-delà des faits qui s'accomplissent sous son glorieux drapeau, ou au sein de la région administrative et politique,

ou dans le domaine des lettres, des sciences et des arts. Les professions libérales relèvent de son suprême contrôle comme les fonctions publiques. A des titres différents, c'est toujours elle que nous servons, récompensés par son approbation, tributaires de son blâme, justiciables de sa morale non moins que de ses lois.

« La première des qualités qu'elle réclame de celui qui dans l'une ou l'autre de ces positions répond à son appel, c'est d'être homme de bien. Qu'est-ce à dire? S'agit-il de cette probité vulgaire, une litton du foyer, mêlée, pour ainsi parler, à l'air qu'on y respire, inséparable du respect de soi, et se tenant pour satisfaite si elle ne cause à autrui aucun dommage?

« Non; le bien a son idéal comme le beau. Pour le pratiquer dans sa plénitude, il est nécessaire de ne perdre jamais de vue ce type de perfection, symbole commun de la vertu et du génie, vers lequel nous attirant une nature capable de grandes choses, une intelligence que rien n'arrête dans son essor tandis qu'autour d'elle tout est des limites, et des mieux encore, le secret pressentiment de nos destinées immortelles. Que ce type, mes jeunes amis, devienne l'étoile de votre vie! Ne considérer que sous le point de vue des avantages matériels qu'on en retire ces professions ou ces emplois qui nous placent au cœur même de la société, et font entrer nos facultés les plus précieuses dans ses conditions d'existence, c'est ne les comprendre qu'à demi. Le bénéfice social de la tâche, voilà ce qui en constitue l'importance et le prix. Le mobile qui porte à la remplir dignement, c'est un sentiment d'une nature plus délicate et non moins impérieux que la conscience; c'est amour du bien dont la rémunération la plus chère est la satisfaction d'avoir été utile; satisfaction dans laquelle se confondent pour s'épurer les émotions d'orgueil que provoquent le retentissement et l'éclat du succès.

« Quant à cet autre mobile mis en jeu par d'impalpables et contagieuses convoitises, quant à cette âpre recherche de fortune soumise à tant d'incertitudes, traversée par tant d'épreuves, si difficilement en rapport par ses résultats avec les exigences croissantes du luxe et la mollesse ruineuse des mœurs, est-ce là de quoi contenter une ambition à laquelle Dieu, dans sa munificence, a laissé entrevoir l'infini? Est-ce là de quoi suffire à des âmes qui savent d'où elles viennent et où elles vont?

« Une perspective plus digne de vous se déploie devant vos yeux: on a dit de tout temps que l'honneur était l'attribut essentiel de la profession des armes. On a dit vrai, et nous devons à son héroïque ascendant la plus riche portion de notre patrie-moine national de gloire. Mais l'honneur n'est pas un privilège. Le magistrat sous sa toge, l'avocat à la barre, l'officier de justice ou le délégué de la puissance publique dans l'exercice de leur mandat, l'homme de l'art disputant à la tombe près de s'ouvrir une vie entourée d'affections et riche d'espérances, peuvent trouver dans le but, dans la nature, dans l'efficacité de leurs efforts un motif d'excitation dégagé de toute vue personnelle et non

qui mentionne pour la première fois le monnaie d'Albi. Plus tard, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, les Raymondins d'Albigeois se frappèrent à Castelnau de Bonafous; on les fabriqua de nouveau à Albi en 1278.

« Les seigneurs d'Albigeois avaient érigé l'évêché en fief mouvant de leur domaine, de telle sorte que personne ne pouvait l'obtenir qu'en le recevant de leurs mains. Cette désorganisation s'étendait à tous les degrés: ainsi les chanoines de Saint-Salvi avaient renoncé à leur vie canonique, et chacun d'eux, vivant en particulier des biens de sa prébende, les possédait soit par obédience, soit en fief ou en comende. L'église cathédrale de Sainte-Cécile était dans un état également déplorable. Les chanoines vivaient en vêtements séculiers des biens dont ils étaient emparés. La conduite de l'évêque n'était pas meilleure que celle de son clergé.

« Emu de ces désordres dont la Gallia christiana et l'histoire de Languedoc constatent l'étendue, l'évêque Flotard assembla dans sa cathédrale, en 1072, les principaux seigneurs du pays et des cités voisines, et mit en partie un terme à ce relâchement de la discipline.

« Dès les premières années du XII<sup>e</sup> siècle, l'église secoua le joug des seigneurs séculiers. Les abbayes, les cathédrales sont dotées de revenus considérables, et l'on voit le pouvoir temporel des évêques d'Albi recueillir le fruit des profondes atteintes portées à l'omnipotence féodale par Grégoire VII. Pour en arriver là, le Saint-Siège dut quelquefois pourvoir lui-même aux évêchés vacants, et c'est ainsi qu'on vit Arnaut, chanoine de Béziers, appelé par le pape au siège d'Albi en 1103; sans doute certains hommes continuèrent

moins étranger aux froids calculs de la cupidité qu'à l'insouciance torpide de l'égoïsme.

Où, mes jeunes amis, en dépit, du désordre qu'ont jeté au sein du monde moral nos soixante ans de révolutions, il existe encore, grâce au ciel, dans chaque carrière, des dépositaires de la tradition d'honneur qui s'y rattache; dignes représentants de la vertu professionnelle, phares vivants placés sur votre route pour l'éclairer.

Transportez-vous avec moi sous ces voûtes où une juridiction qui domine toutes les autres trace sa marche à la justice du pays. Evoquons ensemble un passé tout vivant encore à mes yeux, et dont l'image a, comme un ami fidèle, accompagné chacun de mes pas dans de nouvelles voies.

Un homme parle au nom de la loi. Qui a réprimé sur ses traits cette majesté sereine? Qui a mis dans son regard ce rayonnement de lumière? Qui a donné à sa voix un accent tour à tour plein d'une suave douceur ou incisif comme la tranchante d'un glaive? C'est l'impulsion ardente du devoir; c'est le pur et chaste amour de la science, objet d'un culte que n'ont troublé ni l'humilité des passions, ni l'immodération des desirs; c'est la mâle vigueur que prêtent à l'intelligence les victoires de la volonté sur les sens et la substitution d'une morale rigide à la facile morale du monde.

Si, comme on l'a affirmé à bon droit, les grandes pensées viennent du cœur, la cause en est que le cœur est la source des nobles sentiments. A ce foyer s'allume l'éloquence. C'est de là qu'elle intervient dans ces luttes solennelles où se débattent les plus graves intérêts de la société, s'appuyant sur la raison des siècles, prêtant aux principes qu'elle invoque une autorité irrésistible, ne se présentant au combat qu'armé de la victoire?

Mais ce n'est pas seulement des sommités de la sphère où le magistrat gardien de ces intérêts se voue à leur défense, qu'elle s'est révélée à notre admiration. A l'un des premiers degrés de l'échelle hiérarchique qui y conduit, elle nous est apparue comme un reflet de ces clartés d'en haut. Nous avons vu, sortant à peine des bancs où vous étiez assis, s'épanouir au milieu des plus riantes promesses de la vie, une de ces natures privilégiées (1) que le ciel ne montra qu'un moment à la terre, austère avec douceur, tendre sans faiblesse, plus jeune de sa pureté native que du petit nombre de ses années, exhalant la perfection sous la grâce, orné d'un talent qui, semblable à l'eau vive jaillissant de la montagne, et retenue sur sa pente par la main de l'homme, épanchant avec mesure les flots pressés de l'inspiration; sûr pour la gloire à l'âge où la gloire est un rêve.

Jamais, peut-être, ne se manifesta d'une manière plus frappante ce qu'il y a de puissance dans nos deux providentiels quand ils reçoivent d'un travail opiniâtre le complément qui leur manque; ce que gagne l'imagination à être disciplinée par la goût; ce qu'éveille de sympathies un langage empreint d'une exquise loyauté, nourri d'une forte substance, unissant le naturel au coloris, la simplicité à l'élevation; admirable leçon que donnait sans le savoir ce lauréat de vos concours à la génération nouvelle dont il était la joie et l'orgueil.

Nous prétions l'oreille à cette harmonie lointaine qui, de près, l'avait charmée; le silence s'est fait là où la veille encore retentissait en son honneur les acclamations publiques. L'essence divine est remontée à sa source, laissant derrière elle de grandes douleurs et un grand exemple!

Il est un Ordre que d'Aguesseau désignait comme aussi ancien que la magistrature, aussi noble que la vertu, aussi nécessaire que la justice. A ceux d'entre vous qui aspirent à être admis dans son sein, nous rappellerons combien d'illustres témoignages il a donnés de tout temps de sa fidélité à la maxime dans laquelle se résume ce discours: Le bien a son idéal comme le beau.

Voiez avec quelle étreinte passionnée celui à qui Dieu et de patientes veilles ont attribué le

pouvoir d'éclairer et de convaincre, embrasse la cause que le droit ou l'humanité l'ont appelé à soutenir. Soit qu'il tente d'arracher son masque à la mauvaise foi cherchant un refuge dans le dédale des formes ou dans l'obscurité des textes, soit qu'habitant sous le bouclier de la défense le malheureux placé en face des présomptions qui l'accusent, il se furete d'en détourner le poids ou d'en atténuer la portée, ou reconnaît en la présence d'un feu intérieur, et les larmes enflammées dont son argumentation étincelle. Il y a dans cette voix des inflexions magiques sortant des profondeurs où le moi humain ne pénètre pas. La domination qu'il exerce, il la doit à cet enthousiasme du bien, qui en exaltant les convictions, leur communique ce qu'il a de ferveur et de force. Promesses réalisées d'une jeunesse que n'a pas ternie le souffle du monde! Virginité de l'âme qui en a doublé l'énergie! Il a de loin créé son avenir; oubliant tout ce qui n'y tendait pas, s'oubliait lui-même, il a grandi dans l'ombre, et quand l'heure est arrivée où il a pu se dégarer de cette ombre tutélaire, s'il a, dès ses premiers pas, par une rare exception, rencontré sur son chemin la fortune et la gloire, c'est qu'elles sont venues à lui, comme au jour qui se lève viennent la rosée et la lumière.

Mais qu'avons-nous dit, Messieurs, et quel souvenir s'empare de notre pensée? Par un retour sur une perte récente qui du deuil d'une famille a fait un deuil public, nous nous apercevons qu'en vous trouvant sous une forme idéale les traits de l'ordonneur du barreau en qui nous a paru se résumer la beauté morale de sa profession, nous avons involontairement substitué au prestige de l'image les couleurs de la vérité, et que de cette libre peinture est sorti comme de lui-même le portrait du grand avocat qui nous a été enlevé avant le temps (1). Nous ne pouvions décrire l'étroit alliage de l'éloquence et de la vertu sans rappeler celui qui en offrait parmi nous un si parfait modèle; restituons-lui l'hommage que nous avions dessiné à leur rendre! Glorifier ainsi que nous l'avons fait les plus beaux dons du Créateur, n'était-ce pas à notre insu tresser une couronne pour sa tombe?

A côté de ce ministère qu'une ferme discipline, des traditions séculaires, des talents empruntés à la justice par la politique et enivronné d'une double auréole, ont maintenu au niveau de sa renommée, il en est un autre qui, conféré dans de plus modestes attributions, n'en rend pas moins de plus signalés services. Que l'officier ministériel appelé de nos jours d'un nom différent de celui qui lui donnait nos pères et dont la nouvelle qualification indique par son origine le confident appel fait à son assistance, que l'avoué se place par la liberté de ses sentiments au dessus d'une application ardue des règles qui lui sont tracées, qu'il élargisse l'espace autour de lui, et on le verra, tantôt hâter le terme des contestations par une vigilance aussi active que désintéressée, tantôt se constituer l'arbitre des familles, le gardien de ses paix domestiques, la sentinelle veillant aux avenues du prétoire pour en interdire l'entrée à l'inexpérience aveugle ou aux passions encore plus aveugles qu'elle; magistrature officieuse qui, dans une autre sphère d'action, sous l'inspiration du même sentiment de bien public, peut être exercée avec un égal avantage par le fonctionnaire institué pour donner un caractère obligatoire aux contrats. Quelle efficacité emprunte l'intervention de ce dernier à sa position officielle! Quelle est sur des esprits souvent abandonnés à eux-mêmes l'empire d'une raison éclairée par l'expérience! De quelle vertu secrète n'est pas empreint un conseil émané de celui qui réfléchit en sa personne la majesté de la loi!

Si (pour emprunter un exemple à un ordre de faits qui ne se reproduit que trop souvent), il est appelé au chevet du lit d'un mourant qu'entourent les obsessions du vice se faisant un droit d'une honte commune, et s'efforçant d'arracher aux défaillances de l'agonie une fortune détournée de sa

(1) M. Féral.

destination, il ranimera d'un mot dans cette âme esclavée de sa faiblesse, le sentiment mal éteint de la famille, le remords du passé dégradant dans les yeux duquel elle se débat, le hessin de se retrouver, et, pour ainsi dire, de se ressaisir elle-même en rendant par ses dispositions dernières un suprême hommage à la nature et à la morale outragées.

C'est ainsi qu'en toute occasion le citoyen éclairé que recommandent au respect de tous un zèle suivant la science et le titre officiel qui en est la gage, fait prévaloir sans bruit, sans éclat, par la seule force qui est en lui, les principes du vrai et du juste; grandit sa profession par le salutaire usage de l'ascendant qu'elle lui assure, oppose la vieille intégrité qui en est l'attribut héréditaire aux écarts scandaleux de ce petit nombre d'hommes, nés d'hier, sans aïeux dans ces corps vénéralés, protestant le caractère auguste de leurs fonctions à un industrialisme sans pudeur; jetant à dessin ou à leur insu dans les conventions qu'ils rédigent la semence de difficultés à venir; servant les passions d'autrui sans les partager; fournissant des armes à la cupidité ou à la haine; spéculateurs de dol et de fraude dont nos statuts civils dévoilent l'ignorance, et nos statistiques criminelles, l'immoralité!

Je n'ai point à vous précautionner, jeunes étudiants, contre le danger d'une pareille profession; elle est loin de vos yeux, elle trouverait dans l'honnêteté de vos sentiments une réputation invincible, et votre tâche, à vous, sera d'en effacer le souvenir.

L'art qui est voué au soulagement de l'humanité ouvre aux inspirations du cœur un champ sans limites. Dans l'école où se produit son enseignement, un grand vide a été creusé naguère par la lente agonie et la fin prématurée du chef qui la dirigeait (1); administrateur éclairé, praticien habile, il apportait à sa chaire comme professeur les fruits d'une expérience laborieusement acquise. Le zèle qui l'animait à tous ces titres survécu à ses forces, pareil à la lampe du sanctuaire qui brûle encore quand tout s'est éteint autour d'elle. Honorons sa mémoire! qu'elle reste au milieu de nous pour perpétuer au moyen du respect qu'il a su imprimer à son nom, la muette et éloquent leçon qui résultait de ses exemples.

Jeunes adeptes de cet art, que par une sorte d'honorable nécessité on ne saurait pratiquer sans faire abnégation de soi, vous avez vu récemment la prévoyante sagesse qui préside à notre enseignement public étendre le cercle des connaissances imposées à votre initiation, et mesurer sur vos devoirs futurs vos obligations présentes.

Ces devoirs dirigés en code par Bentham, et à la science desquels ce célèbre publiciste a donné le nom qui la consacre, ne seraient être compris dans toutes leurs exigences que par ceux qui sont prédestinés à les remplir.

On trouver en effet, sinon dans une âme dominée par la passion du bien, cette avidité de savoir, cette soif de découvertes, cette infatigable persévérance dans les recherches nécessaires pour dérobier ses secrets au monde invisible, et apprendre à désarmer la mort dans la nuit jalouse où elle se cache?

D'où nous viendrait, si ce n'est d'une de ces aspirations puissantes, la sûreté d'observation que réclame l'étude de l'homme envisagé non sous le point de vue d'un scepticisme étroit, qui, en présence des altérations de la matière, s'arrête où s'arrête le regard, et prend pour terme de l'étendue l'horizon qui la voile, mais avec ce coup-d'œil profond habitué à interroger de près notre nature mortale, et à distinguer à des signes certains sa mystérieuse action sur l'organisme?

Je ne saurais concevoir une existence plus digne d'appeler sur elle les bénédictions de Dieu et des hommes, que celle de cet ami de ses semblables, se donnant à eux tout entier, sans autre réserve que le culte pieux des affections domestiques, étranger au désamour, insensible à l'injustice, résigné à l'ingratitude; qui, la nuit comme le jour, à tout appel de la douleur répond: me voilà!

(1) M. Augustin Dassier.

Il embrasse, dans sa sollicitude, toutes les conditions, parle à chacun son langage; simple et doux avec le pauvre, dont il adopte toutes les misères; apportant au riche les trésors d'une insouciance variée, ornement de son esprit, et au besoin l'une des ressources de son art; assurant, par l'affection qu'il inspire, le pouvoir d'entraîner les volontés qu'il ne suffit pas de convaincre; habile à apaiser par de longs ménagements les révoltes de la chair contre l'emploi des moyens propres à l'affranchir des maux qui l'assiègent; redoutable éprouvé; car il a sa part des tortures qu'il inflige, et, au moment où il saisit l'instrument libérateur, il devient lui-même un être souffrant, avec ce surcroît qu'il est condamné à cacher sa souffrance. Ami né des familles sur lesquelles son regard veille, il s'associe étroitement aux joies qu'il y fait naître, comme aux afflictions qu'il n'a pas dépendu de lui de prévenir; prodigue ses consolations comme il a prodigué ses soins, et quand toute parole est impuissante, recueille du moins les larmes dont il ne peut tarir la source.

La justice trouve en lui un auxiliaire; il éclaire sa marche en substituant à l'incertitude des appréciations fondées sur le raisonnement, les données infaillibles de la science.

Il est armé en secret d'un de ces courages prêts à tout trouver, calmes, silencieux, ne se démontant jamais, et qui ont leurs heures d'héroïsme. Ce courage, il le porte partout où le devoir l'appelle, soit qu'il ait à braver pour les vaincre les fléaux qui mettent en péril la santé publique, soit qu'il l'ombre de nos étendards, ou le vole sur le champ de bataille, un genou en terre parmi des flots de sang, le corps penché sur le milieu du sifflement des balles, la main ferme au milieu de la foule des débris qui jaillissent du choc des armes.

La morale des intérêts, jeunes étudiants, n'enfanta jamais de pareils hommes. Ne les cherchez pas davantage parmi ceux qui ont jeté leur jeunesse aux vents, et desséchés en eux dans les langoureux d'une oisiveté corruptrice tout élan et toute sève.

Si un jour il s'en rencontrait un seul dans vos rangs, qu'il s'arrête au début de sa carrière! Quelque poste qui lui fût assigné, qu'y apporterait-il? Une conscience mal éclairée, des convictions sans base, l'incertitude de la volonté comme du jugement, la présomption aux prises avec l'impuissance.

Et il oserait revêtir les insignes auxquels nous attachons notre confiance! Magistrat, il lancerait sans trembler les foudres d'une justice vengeresse! Avocat, il ne sentirait pas son cœur défaillir dans sa poitrine à la vue du client sous le poids des plus terribles menaces de l'expiation! Médecin, il affronterait la couche de l'enfant en danger de mort dont la mère lui crierait: Rendez-le moi!

Un travail incessant, des mœurs exemptes de souillure, voilà à quel prix est le succès. Ce n'est pas tout encore: doctrine du renoncement à l' religion du sacrifice! c'est par vous que l'homme est grand, et qu'il remplit sa destinée. Où en serait la société si dans les professions que nous venons de rappeler, et généralement dans toute situation où il nous est donné de lui venir en aide, ministres des saints autels, gens de guerre, administrateurs, membres du corps enseignant, fonctionnaires de tous ordres, nous nous en tenions au strict accomplissement de nos obligations, et s'il ne surgisait pas du milieu de nous un certain nombre de ces natures d'exception qui fécondent le devoir par le dévouement?

Marquez votre place à côté d'elles, jeunes étudiants. La milice sociale est de tout temps son bataillon sacré. Il est beau de lui appartenir. Croyez-moi: vous n'aurez rien à regretter des avantages que le monde envie. Dans ce siècle d'activité inquiète et de desirs sans règle, on voit s'évanouir avant de l'atteindre, ou on achète trop chèrement ce qu'on poursuit avec le plus d'ardeur; déception dans nos vœux; déception dans nos réalisations, c'est ce qui nous est réservé; et en réalité la vertu seule vaut ce qu'elle coûte!

Le soldat africain qui, d'une condition obs-

encore à cette époque à s'arrêter le droit de disposer des évêchés et de nommer aux abbayes; mais la suprématie de l'Eglise se faisait généralement sentir de jour en jour, et les seigneurs s'inclinaient peu à peu devant cette nouvelle puissance.

Vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, Alby vit tomber l'une des prérogatives féodales contre lesquelles le clergé s'était le plus vivement élevé. Un jour de l'an 1144, le vicomte Roger vint dans la cathédrale demander pardon à Dieu de ses péchés et déclara qu'il renonçait volontairement à l'usage dont avaient joui jusqu'alors ses prédécesseurs, de s'emparer de la déposition des évêques qui venaient à mourir, et il prêta serment de cette renonciation entre les mains de l'évêque Rigaud devant le grand autel de Sainte-Cécile. Le prélat s'empressa aussitôt de faire dresser acte de cette déclaration.

Cette prérogative seigneuriale n'était pas, du reste, particulière au seigneur d'Alby; elle était si répandue, si commune que plusieurs comtes durent la défendre et en amener l'abolition.

C'est à cette déplorable coutume que l'on doit certainement attribuer la perte d'une foule de documents précieux pour l'histoire. En dilapidant les biens des évêques, elle dispensait, en anéantissant même des titres d'une utilité incontestable, et l'on peut raisonnablement admettre, ajoute M. d'Arrière, que l'absence des pièces détruites dans des circonstances semblables est la seule cause des lacunes que l'on trouve dans l'histoire des premiers siècles de notre monarchie.

Arrêtons là notre analyse et nos citations, du moins pour aujourd'hui. Des ouvrages de cette importance et de cette valeur demandent une étude

raisonnée et patiente; ils dotent l'histoire locale et même l'histoire nationale de documents et de faits qui éclaircissent bien des obscurités, combient beaucoup de vides et préparent une voie commode aux futurs conteurs des gestes de la France.

C'est le brave et bon Jasmin qui frappe maintenant à notre Revue, ses poésies d'une main, son amonition de l'autre. Vous l'avez vu naguère encore chantant pour les pauvres qui, tout fain, pour les curés qui rebâtissent leur église, pour le peuple qui aime à entendre ses récits vraiment populaires. Le voici maintenant la troisième édition de ses œuvres ces *Papillotes* tirées jusqu'à ce jour à plus de 20.000 exemplaires, traduites en Angleterre, en Allemagne, en Amérique. Tandis qu'il travaille à son 4<sup>e</sup> volume, dédié à M. Villmain, il réimprime le 2<sup>e</sup> tome dont la dernière édition tirée à 3.000 exemplaires était épuisée depuis longtemps, il revisite et corrige *Marthe* et *Françolette*, ces récits pleins de charme et de sentiment. Ecoutez plutôt ce qu'il nous écrit:

Si vous lisez quelquefois le journal d'Agen, vous devez voir que ma muse, en vieillissant, recherche le sentier des bonnes œuvres... Au soir de ma vie et dans les plus petites villes, j'ai pu faire de tous côtés de très grosses recettes pour les pauvres ou les Eglises, et ma muse satisfaite trouve que maintenant ce sont ses plus belles couronnes... Vous n'avez qu'un milieu de ces tournées poétiques, Toulouse, qui a battu des mains à mon point de départ, n'est pas oubliée...

Quant aux œuvres sérieuses du poète de la réflexion, après celles du poète de la circonstance, mon quatrième volume sera sous presse à la fin de

l'année prochaine et le travail consciencieux sous lequel j'ai fait passer mon deuxième volume et notamment le poème de *Françolette* fera, je l'espère, grandir l'estime que vous avez manifestée pour mes œuvres...

Nous avons cité ces fragments d'une lettre toute affectueuse et qui n'était pas destinée à l'impression; de telles inscriptions font connaître l'homme et Jasmin gagne beaucoup à être connu. Il nous pardonnera sans doute d'avoir tiré les secrets de l'intimité.

Après le beau ou le mauvais temps, le théâtre interressé nos déconvenues; il faut donc parfois parler du théâtre. Vous savez déjà que trois reprises ont eu lieu, pendant la semaine, *Norma*, le *Domino noir* et le *Macon*.

*Norma* a trouvé un digne interprète dans Mlle Geismar qui donne à ce beau rôle une physionomie dramatique toute nouvelle. Cette artiste a été admirable dans plusieurs passages, entre autres dans la scène du 2<sup>e</sup> acte qui n'avait jamais produit à Toulouse l'effet qu'elle mérite. Malgré quelques rares imperfections dans le chant, on peut dire que Mlle Geismar est sortie victorieuse de la rude tâche qui lui imposait *Norma* et qu'elle a fait preuve d'un talent remarquable. Il nous tarde de voir cette cantatrice si distinguée dans le *Traité* dont la première représentation ne se fera pas long temps attendre.

Le *Domino Noir* et le *Macon*, ces deux charmantes créations d'une lyre inépuisable, les deux œuvres peut-être les plus complètes d'Auber, ont fait ressortir une fois encore la voix de M. Dufrenoy, et l'habileté de M. Laget, aussi bon chanteur qu'ex-

cellent comédien. M<sup>lle</sup> Latouche, dont nous avons loué souvent la distinction a révélé, plus que jamais, les qualités précieuses qu'elle possède: finesse de jeu, sûreté de méthode, facilité du chant. Nous féliciterions M. le directeur d'avoir acquis une pensionnaire aussi méritante, si nos compliments n'étaient une redite.

Les chœurs et l'orchestre ont droit à des éloges sans restriction.

M. le directeur aura bientôt complété sa troupe, peu de chose lui manque; une chanteuse légère en partage, et un nouveau baryton vont débiter au premier jour. Les débuts des artistes du drame et du vaudeville seront incessamment terminés. Il reste à pourvoir au remplacement de M<sup>me</sup> Azéma, qui a résilié son engagement: ce vide sera rempli. Des lors rien n'empêchera que tout ne marche bien et que les nouveautés ne viennent en foule au théâtre.

Le place nous manque pour parler du Concert qui a eu lieu hier au bénéfice de M. C. Barbati. Nous rendrons demain compte de cette soirée; mais nous ne pouvons remettre à parler du brillant succès obtenu par la Société lyrique les *Enfants de Toulouse*; cette Société qu'on entendait pour la première fois a fait éprouver un tel plaisir, que pour satisfaire au vœu unanime des assistants, elle a dû répéter le chœur de la *Retraite*, de Laurent de Rillé. Un tel effet en dit mille fois plus que tous les éloges.

car elle est couverte de farines et de fleurs, et pro-
duite contre l'oubli par les plus nobles et les plus
touchants souvenirs...
Nous ne citons qu'un seul fragment de ce remar-
quable discours que nous espérons publier prochai-
nement.
Après cette lecture, la séance a été levée.

Voici les noms des lauréats qui ont été proclamés
dans les divers concours de l'année scolaire
1857-1858 :

FACULTÉ DE DROIT.

Concours entre les aspirants au doctorat (4<sup>e</sup> année).
Le prix n'a pas été décerné faute de concurrents.
Concours de Droit romain (3<sup>e</sup> année).
1<sup>er</sup> Prix, M. Malavialle (Gustave), né à Narbonne
(Aude), le 26 décembre 1836.
2<sup>e</sup> Prix, M. de Saint-Pierre (Ivan), né à Ludon
(Gironde), le 28 juin 1836.
Mention, M. Lestrade (Alfred), né à Toulouse, le
23 novembre 1838.

Concours de Droit français.

1<sup>er</sup> Prix, M. de Saint-Pierre (Ivan), déjà nommé.
2<sup>e</sup> Prix, M. Malavialle (Gustave), déjà nommé.
Mention, M. Dentras (Auguste), né à Luc sur-
Orbieu (Aude), le 28 juillet 1837.

FACULTÉ DES LETTRES.

Conférences annuelles.

1<sup>er</sup> Prix, M. Marre (Emmanuel), né à Dax (Landes),
le 15 avril 1838.
2<sup>e</sup> Prix, M. Paget (Joseph), né à Morbier (Jura),
le 25 décembre 1837.
1<sup>er</sup> Mention, M. Lestrade (Alfred), né à Toulouse,
le 23 novembre 1838.
2<sup>e</sup> Mention, M. de Clermont (Anatole), né à Tou-
louse, le 1<sup>er</sup> avril 1837.
3<sup>e</sup> Mention, M. Deszazars (Louis), né à Avignonnet
(Haute-Garonne), le 16 mai 1837.
4<sup>e</sup> Mention, M. Chalvet (Etienne-Marie), né à
Paris, le 23 juin 1840.
5<sup>e</sup> Mention, M. de Malafosse (Louis), né à Tou-
louse, le 1<sup>er</sup> septembre 1836.
6<sup>e</sup> Mention, M. Favard (Théodore), né à Rabastens
(Tarn), le 29 mars 1839.

ÉCOLE PRÉPARATOIRE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE.

1<sup>re</sup> Année : 1<sup>re</sup> Section.

Anatomie, physiologie et pathologie externe.
1<sup>er</sup> Prix, M. Maignac (Imbert), de Toulouse.
2<sup>e</sup> Prix, M. Saint-Sardos (Félix), de Castelsarrasin
(Tarn-et-Garonne).

1<sup>re</sup> Année : 2<sup>e</sup> Section.

Pharmacie, notions de toxicologie, histoire naturelle
médicale.
1<sup>er</sup> Prix, M. Maignac (Imbert), déjà nommé.
2<sup>e</sup> Prix, M. de Saint-Sardos (Félix), déjà nommé.

2<sup>e</sup> Année.

1<sup>er</sup> Prix, M. Cabot (Philippe), de Dandouque
(Tarn).
2<sup>e</sup> Prix, M. Mazères (Ferdinand), de Toulouse.

3<sup>e</sup> Année.

1<sup>er</sup> Prix, réservé.
2<sup>e</sup> Prix, M. Cardeillac (Jean-Jacques), de Trébons
(Hautes-Pyrénées).
1<sup>er</sup> Mention, M. Fittère (Charles), de Puntous
(Hautes-Pyrénées).
2<sup>e</sup> Mention, M. Casteran (Pierre), de Saich (Hos-
Pyrénées).

Élèves en pharmacie.

1<sup>er</sup> Prix, M. Laborie (Edouard), de Miradoux
(Gers).
2<sup>e</sup> Prix, M. Gazeau (Jules), de Villeneuve-de-
Rivière (Haute-Garonne).

La Société d'Agriculture a fait hier sa rentrée.
Après avoir dépouillé la correspondance des mois
de vacances, elle a entendu la lecture de deux
mémoires, l'un de M. le vicomte de Lapasse, inti-
tulé Considérations sur le prix des céréales et l'autre
de M. Théron de Montagué, ayant pour titre
Question des céréales. Ces deux mémoires ont été ren-
voyés à la commission du journal, pour être publiés,
et fournir ainsi des documents aux études qui ont
lieu sur cet important sujet.

La Société a, en outre, nommé une commission
composée de MM. F. Lignères, vicomte de Lapasse,
Causse, Flavien Esqurol et Martegoute chargé
d'examiner, à l'occasion des mémoires précités, les
conséquences du décret du 16 novembre dernier
sur les réserves de la boulangerie, et d'étudier s'il
serait avantageux de substituer à l'échelle mobile
un droit fixe à l'entrée des céréales. La première
de ces deux questions a été soulevée par M. Fré-
déric Lignères, la seconde par M. Théron de
Montagué.

La Commission instituée par M. le Maire pour
rechercher les moyens les plus prompts et les plus
économiques d'augmenter la distribution des eaux
de la ville, s'est réunie avant-hier, vendredi, au Ca-
pitole. Elle s'est transportée ensuite à la Prairie des
Filtres pour examiner les sondages et galeries d'essai
qu'on vient d'y construire, sous la direction
de M. Guibal, ingénieur de la ville.

Les résultats obtenus par ces travaux sont tels,
que la Commission s'est retirée on ne peut plus sa-
tisfaite et entièrement convaincue que la Prairie
des Filtres, qu'on avait cru ne pouvoir donner que
200 pouces d'eau filtrée, pourrait, à l'aide de nou-
velles galeries, construites sur les données de
M. Guibal, fournir dix fois ce volume d'eau.

Comme le difficile pour une nouvelle alimenta-
tion d'eau était de trouver un terrain à portée et
joignant de propriétés filtrantes, la question para-
issait aujourd'hui bien simplifiée.

Reste maintenant à déterminer le point le plus

commode pour l'établissement du nouveau Châ-
teau-d'eau. Espérons que la Commission terminera
bientôt son travail; qu'enfin Toulouse jouira des
bienfaits d'une distribution d'eau en rapport avec
l'importance de sa population, les besoins hygiéni-
ques et l'alimentation des fontaines monumentales
dont nous sommes presque dépourvus.

Les sieurs Alfrédy (Jules Saturnin-Laurent-Aug-
uste), jeune soldat de la classe de 1854; Vignal
(Jean-Firmin), soldat au 2<sup>e</sup> régiment de zouaves;
Vial (Guillaume-Valentin), maréchal-des-logis;
Vidal (Armand-Jean-Marie-Bruno), cavalier de 2<sup>e</sup>
classe au 8<sup>e</sup> régiment de hussards; Vedrenne (Louis-
Balthazar-Melchior-Mathieu-Emile), fusilier au 58<sup>e</sup>
de ligne; Vergnes (Jean-Paul), grenadier au 43<sup>e</sup>
de ligne; Vieux (Pierre-Guillaume), chasseur au 8<sup>e</sup>
bataillon de chasseurs à pied; Zanot (Jean-Marie),
fusilier au 51<sup>e</sup> de ligne, sont invités à se présenter
à la Mairie (bureau militaire) pour y retirer des
mandats.

COUR D'ASSISES DE LA HAUTE-GARONNE.

PRÉSIDENCE DE M. LE CONSEILLER NIEL.

Audience du 20 novembre.

Jean Loste est accusé de vol d'une somme de
270 fr., avec des circonstances aggravantes. Cette
soustraction a été commise à Toulouse, au préju-
dice d'un sieur Franconi, dans l'habitation de ce
dernier et à l'aide d'effraction et d'escalade. Loste
a avoué son crime, mais il a de très-mauvais an-
técédents.

Cet accusé a été condamné à 6 ans de réclusion.
Ministère public, M. Dulamon.
Défenseur, M<sup>r</sup> Morère.

Même audience.

Le nommé Joseph Duffaut, âgé de 27 ans, soldat
en congé, est accusé d'avoir dans la journée du 5
septembre dernier, avec les circonstances aggrava-
ntes de l'escalade, de l'effraction extérieure, de
l'effraction intérieure et de la domesticité, volé au
préjudice du sieur Cahours, régisseur du château
de la Réole, canton de Cadours une somme de
515 fr.

L'accusé aurait profité de l'absence de ses maî-
tres, pour pénétrer dans la chambre du sieur Ca-
hours, en appliquant une échelle le long du mur
et en brisant un carreau de la fenêtre du 1<sup>er</sup> étage,
où est situé l'appartement du régisseur.

Le meuble dans lequel le sieur Cahours renfer-
mait son argent porte les traces évidentes de l'ef-
fraction, et une partie de la somme volée a été re-
trouvée quelques jours après l'arrestation de l'ac-
cusé, dans un trou du jardin où ce dernier travail-
lait habituellement.

La présence de l'accusé sur le lieu du crime; sa
difficulté à rendre compte de l'emploi de son
temps; le lieu où a été trouvé l'argent volé, ont
paru des charges suffisantes pour faire peser sur
la tête de Duffaut l'accusation dont il est l'objet;
ce dernier proteste de son innocence.

M. Dulamon a soutenu l'accusation.
M<sup>r</sup> Bonel (Louis) a présenté la défense.
Duffaut a été acquitté.

Même audience.

L'accusé qui est amené devant le jury est, d'a-
près l'acte d'accusation, un homme de mauvaise
morale et d'un caractère irascible. Divers délits
lui sont reprochés comme preuve de ses mauvais
antécédents. Les faits qui lui sont reprochés au-
jourd'hui et qui font l'objet du procès actuel, sont
en résumé les suivants :

Bertrand Dor a été instituteur à Cazères, et est
ensuite allé résider à St-Blaucard. Dans cette com-
mune et au mois de juin 1856, à la suite d'une
querelle, l'accusé blessa un sieur Darau et s'obligea,
à titre de transaction, à payer à ce dernier une
somme de 75 fr. Dor paya cette somme, et, en fa-
ricant lui-même une quittance, laissa un espace
entre le corps d'écriture et la date, et intercala en-
suite une obligation consentie par Darau, pour une
somme de 45 fr. L'accusé a détruit ce titre, mais la
preuve de son existence se trouve établie par la
procédure dans laquelle Dor avait voulu en faire
usage.

Ministère public, M. Dulamon.
Défenseur, M<sup>r</sup> Martin.

Un mandat de la somme de 400 francs, payable
au porteur, a été trouvé, avant-hier, sur la place
de la Pierre, par le nommé Cardonnel (Pierre),
demeurant grande rue St-Michel, 69, où la per-
sonne qui l'a perdu peut le réclamer.

Un enfant âgé de 4 à 5 ans a été trouvé, avant-
hier, vers quatre heures du soir, dans la grande
rue Nazareth, par la nommée Petit, demeurant
place St-Barthélemy, 4, qui l'a retiré chez elle où
les parents peuvent le réclamer.

Le nommé Cajas (Martin-David), âgé de 37 ans,
peintre, né à Marseille, a été arrêté, avant-hier, pour
sur la place St-George, au moment où il vendait
du lingot volé, au préjudice d'une blanchisseuse
de Lardenne.

Le nommé Grudé (Adolphe), âgé de 42 ans, né à
Saint-Lô (Manche), a été arrêté, avant-hier, pour
dans une redingote. Cet homme s'était introduit
dans un château, à Rangueil, et avait soustrait cette
redingote.

Avant-hier, il s'est vendu au Marché-au-Bois,
100 stères de bois à 23 fr. 50; 600 fagots bois
de chêne à 21 fr. le cent; 4,000 fagots de sarments à
24 fr. le cent; 3,000 quintaux de foin à 5 fr. 25;
et 2,000 quintaux de paille à 1 fr. 50 le quintal.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

De M. Bianchi. — Du 20 novembre.
Thermomètre centigrade (minimum à 7,7;
maximum à 12,8.
Baromètre — Etat du ciel. — Vents:
9 h. du m., 0<sup>m</sup>,748 6 — Nageux. — SO.
3 h. du soir, 0<sup>m</sup>,749 — Beau. — SO.

Le baromètre continue à monter; il est près de
variable.
Le temps est superbe.

Du 21 novembre au matin.
Température minimum à 1<sup>er</sup>,9.
Le baromètre monte.
Etat du ciel: brouillard. — Le vent est du SE.
Pour toute la chronique locale: A Pajol.

Mgr l'évêque de Carcassonne a procédé aux no-
minations suivantes:
M. Murailhe, curé de Gaja et Villéduy, a été
nommé chanoine honoraire et aumônier de la Pré-
servation; à Carcassonne; — M. Andrieu, vicaire
de Saint-Just, à Narbonne, a été nommé curé à
Gaja et Villéduy;

M. Roger, vicaire à Sigean, vicaire à St-Just de
Narbonne; — M. Encely, curé de Rouffiac-d'Aude;
curé à Plaigou; — M. Moula, curé de Coustouge;
id. à Rouffiac-d'Aude; — M. Calmel, curé de St-
Coutat-du-Razès, id. à Ferran; — M. Bélot, curé de
Quintillan, id. à St-Coutat-du-Razès.
M. Maurel, curé de Cahiau, id. à La Redorte. —
M. Boucheure, curé de Gramazie, id., à Cahiau. —
M. Ferruel, curé de Bellegarde, id. à Gramazie. —
M. Balségar, vicaire à Sigean, id. à Bellegarde.
— M. l'abbé Vignoles, curé de Plaigou, est mort
à la suite d'une attaque d'apoplexie qui l'a emporté
en deux jours. (Courrier.)

Auch, 20 novembre.
A tous les récits déjà faits sur l'imprudence com-
mise par ceux qui jouent avec des armes à feu;
nous avons à ajouter celui-ci dont le dénouement
est des plus déplorable.

Le 9 du mois courant, des amis attablés et con-
viés pour une noce devaient cordialement entre-
eux dans une auberge de la commune de Mar-
gouet.

Tout à coup, un d'eux est la malencontreuse
idée de vouloir épouvanter ses compagnons en tirant
un coup de pistolet sous la table: atteint à la
jambe, le sieur L... vit sa blessure, très grave et
tout involontaire que son camarade lui avait faite,
prendre de plus en plus une physionomie alarmante. On ne put même le transporter chez lui, et
quatre jours après, il expira à la suite de souffrances atroces.

Nous ne peindrons pas le désespoir de l'homme
dont l'imprudence a su se reprocher un pareil mal-
heur. (Courrier.)

PARIS, 19 Novembre.

(Correspondance particulière.)

Le Moniteur publiait hier un décret qui pres-
crit la formation d'une réserve de blés ou de farines
pour trois mois dans toutes les villes indiquées
et qui sont au nombre de 161, et la même mesure
pourra être appliquée, sur la demande des préfets,
aux autres localités où elle pourra paraître utile.

Or, en prenant pour moyenne une population
de 15,000 âmes par commune et une consommation
par habitant de 500 grammes par jour ou de 45
kil. tous les trois mois, on trouve une population
totale de 2,415,000 habitants pour laquelle la ré-
serve permanente devrait s'élever à 108,675,000
kilogrammes.

On sait qu'il était question de substituer pour la
ville de Paris le système des bons de service au
système des emprunts afin de réunir les capitaux
nécessaires à l'exécution de grands travaux publics
de la capitale. Le Moniteur publie ce matin le dé-
cret relatif à l'organisation de cette caisse de ser-
vice qui prendra le titre de Caisse des travaux de
Paris. Le préfet de la Seine fera verser dans cette
caisse: 1<sup>o</sup> le produit de la vente des matériaux
provenant des immeubles expropriés; 2<sup>o</sup> le prix
des portions d'immeubles restant disponibles et
cédés par la ville; 3<sup>o</sup> les produits divers se rattachant
aux opérations pour lesquelles la caisse est
établie. La Caisse aura la faculté d'émettre des
valeurs de crédit pour faire face aux besoins de la
trésorerie dont elle est chargée, mais seulement
dans la limite qui sera fixée pour chaque émission
par une délibération du Conseil municipal approuvée
par décret.

Il est question de créer une inspection de travail
dans les manufactures. Il y aurait quatre inspec-
teurs généraux, au traitement de 40,000 fr., et
huit sous-inspecteurs généraux au traitement de
20,000 fr.

Je reçois une lettre de Saint-Omer dans laquelle
on m'informe que le bruit est répandu dans cette
ville qu'un camp de trois à quatre mille hommes
serait établi cet hiver à Helfaut.

M. le prince Orloff vient d'arriver à Paris. On
dit que son voyage est complètement étranger à la
politique.

La pluie qui tombait depuis trois jours, et dont
on avait si grand besoin, a cessé tout coup, et le
roid a repris avec vivacité. Ces brusques change-
ments de température qui se sont succédés tous ces
jours derniers, ont déterminé d'assez nombreuses
dispositions dans la capitale. A Nantes, le grand
séminaire vient d'être licencié par suite de plu-
sieurs cas de fièvre typhoïde qui fort heureuse-
ment n'ont fait aucune victime. C'est donc tout
simplement une mesure de précaution.

M. de Normanby n'est pas le seul homme politi-
que qui, plus ou moins généralement, ait agité les
hommes et les choses de 1815. Dans le Midi et

dans l'Est surtout, on ne fait pas faute d'appréciations rétrospectives à l'égard d'événements ou de personnages déjà quelque peu oubliés. M. Anselme Petelin, qui occupa du côté de Lyon, après Février, une position considérable, oppose aujourd'hui de très vives explications aux reproches de ses adversaires. Après s'être défendu de toute participation dans la tentative dirigée à cette époque contre le Péron, il proteste du désintéressement qu'il a montré en acceptant la mission laborieuse et périlleuse d'organiser en sa faveur la république. « J'en y'avais pas eu d'autre mérite, dit-il, attendu qu'un pompier ne réclame pas de salaire pour se rendre à un incendie. »

La Sainte-Cécile, fête des musiciens, sera célébrée lundi avec beaucoup de solennité. On parle notamment d'une messe vocale et instrumentale, exécutée à Saint-Eustache par les meilleurs solistes, assistés d'un orchestre et de chœurs formidables.

Il faut croire qu'en matière de chicane, le tout est de commencer: une fois en veine de papier timbré, on ne s'arrête plus. Je di c'est, à propos de M<sup>me</sup> Sand, qui double et trompe, assure-t-on, le procès intenté au malheureux chef de pensionnat d'Auterrie, par une action diffamatoire contre M. Proudhon. Les s'agitait de certaines pages du dernier ouvrage qu'il avait écrit, pages dans lesquelles, en effet, l'auteur d'Indians est traité avec fort peu de galanterie. Si l'affaire a bout, ce sera bien, cette fois, M. Jules Favre qui plaidera pour M<sup>me</sup> Sand; quant à la défense, M. Proudhon se plait bien trop aux méchancetés pour céder à personne une si belle occasion d'en dire ou d'en écrire.

Pour extrait: A. Pujol.

Les archives du Dépôt des chartes ou actes publics des colonies venant d'être transférées au ministère de l'Algérie et des colonies (bureau du secrétaire et du personnel), les personnes qui auront besoin d'expéditions des actes conservés au Dépôt, devront désormais adresser leurs demandes à S. A. I. le Prince chargé du ministère de l'Algérie et des colonies.

Nous lisons dans le *Lorientais* du 14 novembre les singulières lignes qui suivent:

« Il parait qu'un sujet anglais appelé Bernard Mac-Cabe avait été l'objet d'une erreur de non-pas d'un passeport irrégulier lors du voyage de l'Empereur en Bretagne. »

Certains journaux anglais s'étaient beaucoup

occupés de cette affaire. Nous trouvons à ce sujet dans le *Times* une lettre de M. Mac-Cabe:

A. M. W. Bernard Mac-Cabe.  
Palais de Saint-Cloud, le 1<sup>er</sup> octobre.

Monsieur,  
La mesure dont vous avez été victime de la part des autorités françaises, contrairement aux intentions qui animent l'Empereur et ses ministres, a dû certes vous être désagréable. Mais veuillez être assez bon pour comprendre qu'il ne faut pas en prendre qu'à vous-même. En dépit des avis réitérés, vous vous trouviez porteur d'un passeport irrégulier.

La justice de paix d'Aray a dû agir comme elle l'a fait, et votre parole, quelque honorable qu'elle soit pour qui vous connaît, n'a pas dû suffire à ce magistrat qui n'avait pas les moyens de s'assurer de votre identité. L'Empereur ne peut donc, Monsieur, vous accorder d'autre réparation que de vous exprimer les regrets sincères dont S. M. m'a chargé d'être l'interprète à votre égard.  
Recevez, Monsieur, etc.

MOCQUART, secrétaire de S. M. et chef du cabinet.

MM. les Anglais ne se plaindraient pas. Voilà un personnage que nous avons eu pendant quelques moments dans nos bureaux, et qui nous exprima avec une figure des plus pitoyables sa malencontreuse aventure. Nous étions bien loin alors de supposer que le chef de l'Etat le traiterait avec tant de considération. Nous aurons même que nous n'avons pas mis tant de formes pour lui dire d'aller porter ses condoléances ailleurs.

Cl. Daguineau.

Un cheval placé dans une écurie-wagon du chemin de l'Est, se trouvant mal à l'aise ou étant effrayé par les sifflements de la vapeur, a sauté sur la voie et a été écrasé par le train.

La neige tombe à Strasbourg avec abondance.

La *Gazette d'Arad* raconte le fait suivant:

« Deux frères israélites de Gyek (Hongrie), étaient partis pour Grosswardin, où ils allaient conduire leurs deux filles, âgées de 14 ans, dans un pensionnat. Remplant la nuit qui suivit leur départ, une autre fille de l'un d'eux, âgée de dix ans, qui était restée à la maison, se réveille en sursaut et raconte en pleurant à sa mère qu'elle a vu en rêve son père et son oncle entourés de plusieurs paysans qui voulaient leur faire du mal. »

D'abord, la mère ne tient aucun compte de ses paroles; mais, voyant qu'elle ne peut parvenir à la calmer, elle mène l'enfant chez le maire du lieu auquel celle-ci raconte de nouveau son rêve, en ajoutant qu'elle avait reconnu deux de leurs voisins parmi les paysans, et que l'événement s'était passé sur la lisière d'une forêt.

Le maire envoie immédiatement quelqu'un au domicile des deux paysans, qui étaient, en effet, absents de chez eux; puis, afin de s'assurer de la vérité, il expédie dans la direction indiquée d'autres émissaires qui trouvent effectivement cinq cadavres sur les confins d'un bois. C'étaient les deux pères avec les deux filles et le cocher qui les avait conduits; les cadavres étaient jetés sur un brasier pour rendre méconnaissables. Assisté du gendarme commis des perquisitions, et sur un marché qui avait lieu dans les environs, elle arrêta les deux paysans désignés au moment où ils cherchaient à changer plusieurs billets de Banque tachés de sang. Une fois en prison, ils avouèrent leur culpabilité sans détour, en disant qu'ils reconnaissaient le doigt de Dieu dans la prompte découverte du crime.

Un photographe allemand vient d'inventer un procédé à l'aide duquel on peut photographier douze différents sujets à la fois avec un seul instrument. Les épreuves obtenues sont fort belles et peuvent être vendues à un prix minime.

La Meuse, de Liège, dit qu'un chimiste de cette ville a trouvé le moyen de faire un papier à enveloppe de lettres qui aurait la propriété de transmettre sans difficulté sur le corps de la lettre la reproduction du timbre de la lettre de la poste. Ainsi tous les inconvénients de l'enveloppe actuelle disparaîtraient et chaque missive de commerce porterait la date officielle de son envoi sans qu'on pût élever à ce sujet de contestations.

BULLETIN COMMERCIAL

Marseille, 18 novembre.

Les blés reprennent faveur, grâce aux achats de la minoterie et à la rareté des arrivages.

DÉCÈS DU 20 NOVEMBRE.

Blanc (Bertrande), 1 mois, née à Toulouse, à la Croix-de-Pierre.  
Galnier (Marie-Pauline), 45 ans, née à Toulouse, veuve Dasser, professeur et directeur de l'École de médecine de Toulouse, rue des Couteliers, 46.

COMPAGNIE GÉNÉRALE

DES CHAUSSURES A VIS

Sylvain DUPUIS et C<sup>o</sup>.



Cette maison ayant obtenu un privilège exclusif, il faut se déier des contrefaçons et des imitations, on n'ajoute ici qu'à la marque ci-dessus.  
Médailles d'Or exposition 1849, Londres 1851, et Exposition universelle 1855, médaille de 1<sup>re</sup> classe.  
Seul Magasin à Toulouse, BÈS, rue de la Pomme, 46.

PHOSPHATE DE FER

de LERAS, pharmacien DOCTEUR ÈS-SCIENCES.  
Ce nouveau ferrugineux, sans odeur, ni saveur de fer, plus actif que les Pâtes et Sirops, ne donne jamais de Constipation et convient spécialement aux personnes délicates. Il guérit rapidement, Pâles couleurs, Lencorrhées, Faiblesses, Maux d'estomac, Stérilité, Affections nerveuses, Maladies de poitrine, Scrofules, Epuïsement prématuré, Époues difficiles, Age critique, appauvrissement du sang. C'est le meilleur adjuvant de l'Utile de l'Acide de morphine.  
Traitement économique. 2 fr. le flacon. Chez M. VIDAL-ABBADE, pharmacien, place du Capitole, à Toulouse; à Paris, 7, rue de la Feuillade.

LIBRAIRIE GIMET

Rue des Balances, n° 66, à Toulouse.

MM. les Etudiants en Droit trouvent chez M. GIMET, tous les ouvrages qui leur sont indispensables, notamment: Les Codes de Royer Collard, Tenet, Tripier, Népoulet Baqua, dans tous les formats, brochés ou reliés; les ouvrages élémentaires de MM. Bressolles, Laurens, Rogron, Monnier, Marcadé, Boileaux, et sur le Code Napoléon; les ouvrages de Demoury, Orlolan, Pellat, Galus, Lagrange, Fresquet, etc., pour le Droit Romain; de Lasserre, de Milet, et pour le Droit français; les ouvrages de MM. Rodière, Rogron, Boitard, Bonnier, Pigeon, etc., sur la procédure civile; Bernaldi, Boitard, Trébutien, Nicollan, etc., sur le Droit criminel; ceux de MM. Chauveau, Cabanous, Vauvellers, etc., pour le Droit administratif; Rivière, Bravard Veyrières, etc., pour le Droit commercial.

Fournitures de Bureau. — Sténographies, Sous-Mains, etc. PRIX MODÉRÉS.

PLUS DE RHUMATISMES

LE BAUME SABATIER, l'Académie Impériale de Médecine. Il guérit sans retour les rhumatismes pointus, aigus ou chroniques et la névralgie sciaticque. Les maux de reins sont traités avec succès.  
Dépôt à Toulouse, rue des Balances, 35, à la pharmacie DUCLOT.

BOUSQUET, horticulteur

Grande Allée, 93, Toulouse.

Préviens les amateurs de l'horticulture qui possèdent une nombreuse quantité d'arbres fruitiers et d'alignement de toute espèce. On trouvera dans ses pépinières un choix fait en France et à l'étranger, des meilleures espèces de pommes, de poires et pêches, soit d'été, soit d'hiver, et d'hiver. Vu l'importance de son travail, il invite les amateurs de fruits d'été, qui souvent ne peuvent pas se rendre compte, soit de la couleur, soit de la grosseur de ces fruits. M. Bousquet a pris les soins les plus minutieux pour donner la faculté du choix aux amateurs qui l'honorent de sa confiance, et il a fait l'expérience d'une nature une nombreuse quantité des fruits d'hiver, d'automne et d'été qu'on trouve dans son établissement. Tous ces fruits sont numérotés, ainsi que les arbres de sa pépinière; par conséquent, les amateurs pourront voir les fruits et les arbres.  
En outre, M. Bousquet se charge de faire les tracés de parcs et parterres, à la demande des personnes intéressées. Il se transportera sur leurs indications.  
Les journées du tracé sont à 30 fr. s'il faut la fourniture des arbres, les journées sont gratuites. Le prix des arbres que M. Bousquet peut livrer sera très modéré. Les personnes qui prendront cinq mille arbres variés dans ses pépinières, au choix de l'amateur, ne paieront que 1,500 fr.

UN ALLEMAND, professeur

Connaisant bien le Français, désire donner des leçons de sa langue, à des commençants et aux personnes qui voudront se perfectionner pour la conversation et la littérature allemande. S'adresser à M. MEISSNER, marchand de musique, rue St-Rome. (18370)

A VENDRE,

UNE MAISON avec un vaste jardin, située dans le village de Toulouse, rue St-Louis, n° 52; affermée à 200 fr. par an. S'adresser au propriétaire, à M<sup>me</sup> MARIE, boulevard, rue Pharo, n° 5, ou à M<sup>me</sup> GENTIL, notaire, à St-Rich, chargé de la vente, ou donnera des facilités pour le paiement. (18263)

ECLAIRAGE AU GAZ LIQUIDE PERFECTIONNÉ

MÉDAILLE D'ARGENT

Grande diminution dans le prix: 1 fr. 10 c. le litre pour Toulouse. Expédition au dehors par congé: 90 c. le litre.

Aujourd'hui que les alcools ont diminué, cet éclairage va reprendre son ancienne splendeur, le bas prix dont il est revêtu, le fait revêtir bien meilleur marché que l'huile, la chandelle, la bougie et le stéarique à l'usage.  
Ajoutez que la flamme est pure, blanche, sans odeur, sans fumée, sans encrassement et à hauteur égale; elle a un pouvoir éclairant double de celui du gaz. Il est indécomposable par l'action du froid, il ne graise point et ne tache les murs ni les étoffes. Les Lampes sont de la plus grande simplicité, et ont l'avantage de n'être point sujettes à des dérangements comme celles à horlogerie, toujours coûteuses et d'un entretien difficile; elles sont venues à des prix excessivement bon marché. La Lampe à nuée pour chandelier, 75 c.; celle à pied, 1 fr. 25; elles éclairent autant que deux chandelles et ne déposent que 1 c. 1/2 par heure.  
Le Gaz liquide se vend chez M. A. SALLES, RUE DE LA TRINITÉ 19; sera un assortiment de belles Lampes à nuée et à jet, dans tous les prix.  
Les personnes qui auraient des Lampes à Gaz liquide à mettre en état, peuvent les porter dans cet établissement, on les arrangera pour RIEN.

Magasins d'Eclairage à l'essence de schiste minéral

Economie de 50 à 80 p. 100 sur tous les éclairages connus.

CONCESSION A DÉJEAN JEUNE

(Gros) Rue Cujas, 3, Toulouse. (Détail.)  
Fabrique de Lampes sans aucun mécanisme, en cuivre, porcelaine, porcelaines, cuivres, magnésium, pensions, cafés, billards, salle d'étude, bals, ateliers, usines; Lanternes et Réverbères pour villes, cours, jardins; Lampes pour fabrique, à 6 fr. 50 c.; assortiment de Lampes modérateur; Ferblanterie et Poterie d'art.

Vente d'Essence de Schiste, à 1 fr. 20 c. le litre. — Prix modérés.

BONNE OCCASION POUR MONTER SON MÉNAGE

Vente au rabais, pour cause de liquidation, d'une grande quantité de Porcelaines, Cristaux, Faïences, demi-Porcelaines et autres, etc.  
M. DOUSSAIN, place Bouaiz, 5, fait savoir que, voulant cesser le commerce des porcelaines et cristaux, il vendra à partir de ce jour, toutes ses marchandises au rabais. Il céderait son fonds et son matériel, avec facilités pour le paiement, à tout préjudicant qui pourrait offrir une bonne garantie.

SANGSUES

achetés tous les jours, au marais de DELOR, vendus en gros et en détail, à prix réduits, chez GASSAUD, pharmacien de troisième classe, place Louis-Napoléon, 9, propriétaire du dit marais.

TEINTURE VÉGÉTALE

Inventée par NAVARE, Coiffeur-Chimiste, rue de la Pomme, 59, à Toulouse.  
Cette Eau, vraiment extraordinaire, a l'imposante avantage de teindre en toutes nuances et à la minute, sans tacher la peau. Emploi facile et sans danger pour la santé. — Prix de la Botte: 8 francs. (17416)

Fabre-Naumas (Jean-Victor), 84 ans, propriétaire, né à Massaguel (Tarn).  
Balan (Jean), 52 ans, peiseur public, né à Toulouse, rue Laflotte, 15.  
Feral (Catherine-Brigitte), 53 ans, née à Toulouse, rue Périgord, 18.  
Galan (Jean-Jules), 43 ans, employé d'octroi, né à Toulouse, rue du Lycée, 4.  
Rouaix (Joseph), 42 ans, menuisier, né à Saint-Girons (Ariège), rue de Toulon, 7.  
Landelle (Pierre-Marius), 7 ans, né à Toulouse, Grande-Allée, 7.  
Pouché (Jean), 10 mois, né à Toulouse, rue Bonaparte, 16.  
Samazan (Rose), 5 ans, née à Toulouse, rue des Trois-Canelles, 3.

LEÇONS D'ANGLAIS.

Une dame anglaise, mère de famille, désire donner des leçons d'Anglais aux dames et aux demoiselles. S'adresser à M. BEVAZECH, professeur d'Anglais, d'Allemand et d'Espagnol dans tous les grands établissements de Toulouse, auteur de plusieurs ouvrages classiques anglais. — Avenue Louis-Napoléon, 18.

M. MAILLAN, de Londres, Chirurgien-Dentiste des Hôpitaux de Toulouse, remplace les dents sans causer aucune douleur, par un nouveau procédé, sans pivots et sans ligatures, invisibles aux autres dents. Il les garantit depuis une seule jusqu'à un ratelier complet, pour la mastication et l'articulation, système qui lui a valu l'approbation des médecins les plus distingués de la ville M. Mailan remplit les dents gâtées par son édifice succédanéum à base de platine; cette matière arrête la carie et la douleur, et ne change pas dans la bouche comme les autres substances. Orifiction des dents par l'or plastique, nouveau procédé. Place St-Pantaléon, 7, au premier, entrée rue de la Barbutte.

MYSTÈRE, DISCRETION, CÉLÉBRITÉ

Au 1<sup>er</sup> décembre, départ des Médecins-DENTISTES, du Cabinet des Princes, à Paris.  
A Toulouse, 10, Rue Riguelle, 10.

THEATRE DU CAPITOLE.

Aujourd'hui dimanche, 21 novembre (à 6 h. 3/4).

Le MAÇON, opéra comique en trois actes.

NORMA, grand opéra en trois actes.

THEATRE DES VARIÉTÉS.

Aujourd'hui, 21 novembre (à 6 h. 3/4).

Le Tigre du Bengale. — Bataille des Dames. — Co que Femme veut. — Divertissement.

VENTE PUBLIQUE AUX ENCHÈRES

DURANT LA FOIRE PROCHAINE DE SAINT-ANDRÉ A TOULOUSE, D'UN TROUPEAU NOMBREUX ET VARIÉ

D'ANIMAUX REPRODUCTEURS

d'espèces bovine, ovine et porcine, races perfectionnées; d'Agchères, darkom, flamande, pour l'espèce bovine. Dridley, southdown, nouveaux pure, race de Chermoise, pour l'espèce ovine. Berkshire, yorkshire, middlesex et cranmoine, pour l'espèce porcine. Ces animaux, tous de premier choix, nés partie en Angleterre et partie en France, sont expédiés à Toulouse par un élèveur du Nord qui se propose de venir dans le Midi, par le moyen de la vente à l'enchère, les types perfectionnés de reproducteurs. La surveillance de la vente a été confiée à M. Pénet, dit le nom aujourd'hui bien connu, des éleveurs méridionaux, offre à ceux-ci toute garantie sur le mérite des achats qui seront faits.  
La vente aura lieu à l'École Vétérinaire de Toulouse, le mercredi 1<sup>er</sup> décembre, à midi, et continuera le lendemain s'il y a lieu.

DE LERAS, pharmacien

DOCTEUR ÈS-SCIENCES.  
Ce nouveau ferrugineux, sans odeur, ni saveur de fer, plus actif que les Pâtes et Sirops, ne donne jamais de Constipation et convient spécialement aux personnes délicates. Il guérit rapidement, Pâles couleurs, Lencorrhées, Faiblesses, Maux d'estomac, Stérilité, Affections nerveuses, Maladies de poitrine, Scrofules, Epuïsement prématuré, Époues difficiles, Age critique, appauvrissement du sang. C'est le meilleur adjuvant de l'Utile de l'Acide de morphine.  
Traitement économique. 2 fr. le flacon. Chez M. VIDAL-ABBADE, pharmacien, place du Capitole, à Toulouse; à Paris, 7, rue de la Feuillade.

PLUS DE CHEVAUX BLESSÉS

AVEC LES FAUX-COLLIERS

ESPIRAC FRÈRES (Brevet d'invention. s. g. d. g.), harpistiers, rue du Rempart Saint-Étienne, 3, Toulouse. Ces faux-colliers peuvent être employés à des barmes de luxe, sans rien enlever de leur élégance. Leur propriété est de ne pas durcir comme le cuir, mais de devenir plus moulioux avec le sueur du cheval et de prévenir en outre la rembourrature de toute humidité, ce qui garantit un double avantage sous le rapport de l'usage et de la durée.

MAISON DU MASQUE DE FER

RUE SAINT-ROME, 36 ET RUE GAMION, 1.

VÊTEMENTS D'HOMMES EN TOUTS GENRES

PRIX FIXE.

Grand assortiment de Redingottes, Habits, Jaquettes, Paletots, Trenches, Raglans, Pardessus mode, Pantalons et Gilets en tous genres; Gendoliers, Coats de feu et Robes de Chambre, etc., etc. Grande quantité d'Étoiles en pièces pour faire les Vêtements sur mesure.  
Le directeur de cet établissement vient de faire de grands achats en fabrique au-dessous du cours actuel, et promet d'en faire profiter les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.  
Spécialité de Tissus anglais. — Robes de Chambre et Coats de feu, de 16, 20, 25 fr. et au-dessus.

AVIS AUX AGRICULTEURS

GUANO DU PEROU en sacs plombés, chez M. E. DEBOURDIEU (maison Fous-sat), rue de la Fonderie, 36, en face la Fonderie des Canons à Toulouse.

Médailles aux Expositions de Toulouse, Paris et Londres

CRIN VÉGÉTAL AVERSGEN, DELORME & C<sup>o</sup>

Pour toutes demandes ou renseignements, s'adresser franco rue Ferronniers, 59, à Toulouse.

A VENDRE,

UN HARAS composé de six bœufs normands; s'adresser à M. COUPEAU, vétérinaire, rue Triplice, 1. (18244)

L'un des gérants, L. JOUGLA.

DIMANCHE 21 du Courant

OUVERTURE DES MAGASINS DE LA VILLE DE LONDRES

27, Rue Louis-Napoléon.

Le propriétaire de cet Etablissement ayant par ses relations commerciales avec toute la Grande-Bretagne, pu apprécier et reconnaître la supériorité des tissus de ce pays; voyant aujourd'hui le bon marché qu'il a pu constater, il vient offrir à la ville de Toulouse, un assortiment complet de produits anglais. On trouvera, en outre, dans ses magasins, un grand choix de draps français pour vêtements d'hommes confectionnés ou sans confection; spécialité pour Mantoux de dames confectionnés ou non confectionnés; Foulards et Cravates. Ses relations avec Londres lui permettent d'offrir tous les quinze jours, un nouveau choix de marchandises.  
Il y a un Salon spécial au premier pour articles de dame. On vend au détail et à prix de fabrique.

VENTE AUX ENCHÈRES publiques

A SUITE DE FAILLITE

Rue Croix-Baragon, 6, à Toulouse, il sera vendu lundi et mardi prochain, 22 et 23 novembre courant, à midi, un bel assortiment d'ARTICLES DE LINGERIE mercerie et papeterie. Cette vente, autorisée par ordonnance de M. Combes, juge-commissaire de la faillite, aura lieu par le ministère de M. Gaillard, commissaire-priseur, en présence de M. Savéno, syndic.  
On paiera comptant et 5 p. 100 en sus du prix de l'adjudication.

A VENDRE ON A LOUER

Pour entrer en jouissance le 15 août 1859, UN HOTEL GARNI, situé dans un des plus beaux quartiers de la ville de Toulouse, jouissant depuis quarante ans, d'une bonne réputation et équippé par une clientèle d'élite. S'adresser à M<sup>me</sup> COUSINER et ANJIBAU, notaires.

A Louer de Suite

UN APPARTEMENT rue des Arts, n° 15 (18165)

ÉGRAINOIR à Mâts CAROLIS

Nouvellement perfectionné, égrainant trois hectolitres à l'heure.

Prix: 60 fr. Hache-Paille et Coupe-Racines. Rue des Jardinières, 59.

Esprits et Eaux-de-Vie.

BOURDEAUX, 6 novembre.  
Armagnac, 47 50 c. »  
Rochit 3/6, à 85 degrés, 52 50 c. »  
Paris, 45 c. »  
Tulle, 45 c. »  
45 c. »  
45 c. »

Toulouse, Imprimerie BONNAT et GRAS, rue St-Rome, 106.